



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Maire de la commune de
Villers-au-Tertre

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

adauc@wanadoo.fr
mairievillersautertre@wanadoo.fr

Le 12 décembre 2023

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet de révision du plan local d'urbanisme
de Villers-au-Tertre (59)

N° d'enregistrement Garance : 2023-7481

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 22 septembre 2023 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en
objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 12 décembre 2023, je vous informe qu'au vu du
dossier et des retours de consultations, l'autorité environnementale n'émet pas d'observation.
Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département Nord
DREAL Hauts-de-France